

La population de la France

d'après les résultats du recensement de 1901

L'année dernière, a eu lieu le recensement de la population de la France, dont les principaux mais sommaires résultats ont été publiés par les journaux sans grands commentaires. Une seule constatation immédiate a été faite, quelque peu consolante d'ailleurs : la France a été trouvée plus peuplée que l'on s'y attendait, d'après les comptes rendus annuels des naissances et des décès des dernières années; sans insinuer que ces comptes rendus auraient pu être incomplets, il sera préférable d'attribuer cette plus-value inattendue de la population dans une immigration étrangère plus active, combinée avec une émigration plus ralentie. D'ailleurs les relevés officiels des mouvements des naissances et des décès en France indiquent bien un ralentissement des décès plus accentué encore que celui de la natalité, que nous déplorons tous. Sachons pour le moment nous contenter de cette amélioration de la mortalité, qui est la cause de l'excédent des naissances, excédent qui vient se joindre à l'immigration étrangère.

Examinons pour le moment les résultats du dénombrement dans les différentes régions de la France et indiquons sur quels points du territoire il a été constaté des augmentations et des diminutions. Comme il y a juste cent ans que le premier dénombrement de la population de la France a été fait, nous nous ferons un devoir de jeter un coup d'œil sur le nombre d'habitants en 1801 et de comparer la situation de notre population il y a cent ans et aujourd'hui.

Nous terminerons cette rapide étude en montrant la part qui appartient aux villes dans l'accroissement de la population actuelle.

Tout d'abord, examinons la population en 1896 et en 1901, pour l'ensemble du territoire et par département; mais nous ne nous contenterons pas d'indiquer de simples chiffres bruts, nous comparerons les augmentations ou diminutions constatées en 1901, aux effectifs correspondants recensés en 1896; c'est ainsi par exemple que la perte de 2306 habitants pour le Rhône, ce qui se traduit par un déchet de 2,7 p. 1 000 habitants, ne saurait être rapprochée de la perte de 4 477 subie par les Hautes-Alpes, perte qui est en réalité de 40 p. 1 000, c'est-à-dire quinze fois plus grave; pour ce qui concerne les augmentations, les 3 596 habitants gagnés dans le territoire de Belfort représentent une proportion de 40 p. 1 000, alors qu'un semblable accroissement dans le département du Nord accuserait une amélioration vingt fois plus faible. Aussi n'allons-nous donner le tableau de la population par département

en 1896 et en 1901, simplement qu'à titre de document; nous n'allons examiner que les proportions des gains ou des pertes, par rapport aux chiffres d'il y a cinq ans. Les résultats globaux, on les connaît déjà : la France a compté, en mars 1901, 38 641 333 habitants contre 38 228 969 présents en 1896, soit une différence en plus de 412 364. L'administration a compté dans la population et avec raison les hommes

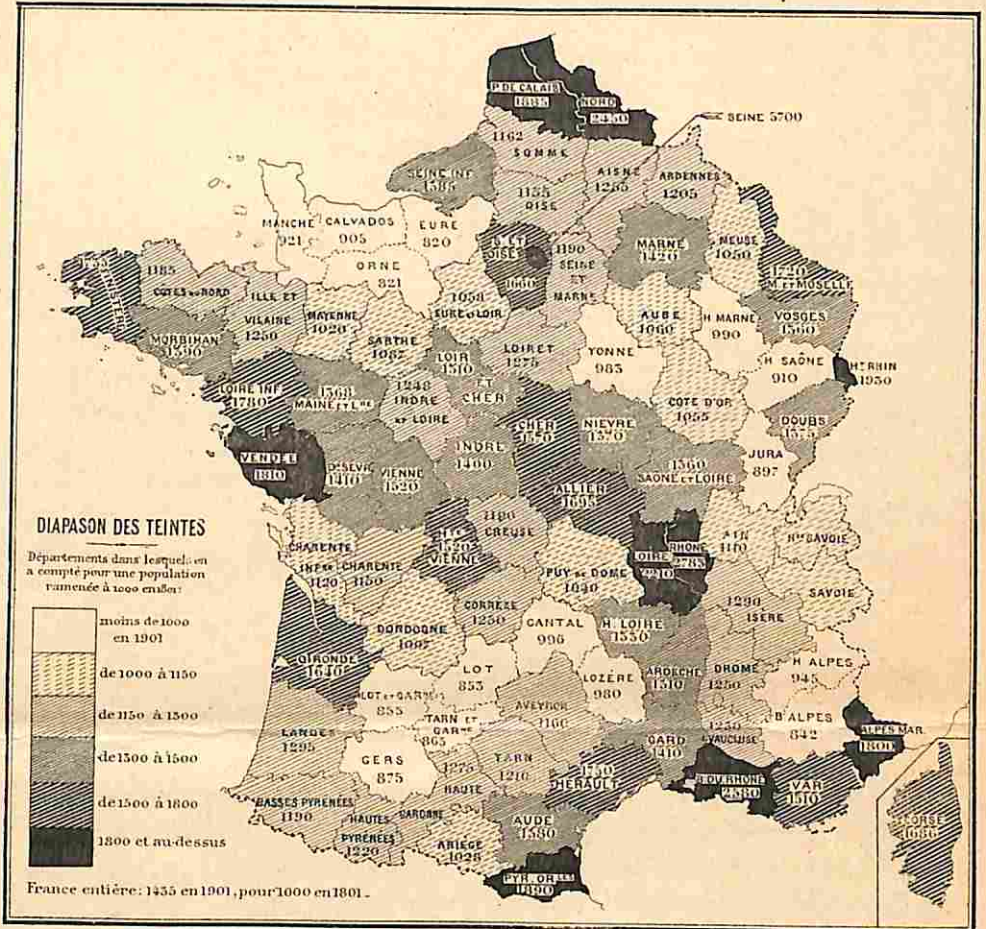


FIG. 14. — DÉNOMBREMENT DE 1801 ET DE 1901.
 Comparaison des populations recensées par département.
 Populations en 1901, ramenées à 1000 en 1801.

formant le corps expéditionnaire de Chine et les marins hors de France à l'époque du recensement. Elle avait laissé de côté les troupes d'Algérie, de Tunisie et des diverses colonies; ainsi avait-on fait à chacun des recensements précédents.

D'une manière générale, 28 départements se sont trouvés en progrès, et leur augmentation totale a été de 720 047 habitants, soit un accroissement moyen pour chacun de 25 200, en y comprenant la Seine, et de 16 000, sans y comprendre la Seine. Au contraire, 59 départements ont été trouvés en diminution, et le total de leur diminution a été de 353 516 habitants, soit un déchet moyen, pour chacun d'eux, de 6 000 âmes. Telle est la remarque que l'on peut faire tout d'abord : une perte

moyenne de 6 000 seulement, mais dans les deux tiers des départements, et un gain moyen quatre fois plus grand, dans un tiers seulement des départements. Cette simple remarque fait toucher du doigt le phénomène de la concentration des hommes, de l'émigration des campagnes vers les centres urbains. Ce mouvement a été toujours constaté à chaque dénombrement. Nous verrons, à la fin de cet article, que 75 villes, celles dont la population dépasse 25 000 habitants, ont pris à elles seules, les 412 000 âmes d'augmentation enregistrées par le recensement.

Nous avons calculé les augmentations proportionnelles et les diminutions proportionnelles des 87 départements d'après les chiffres fournis par le ministère de l'Intérieur. Voici, classés d'après l'intensité calculée des changements constatés, la liste des départements :

Augmentations : de 113 p. 1 000 habitants en 1896, les Alpes-Maritimes.
 — de 87 p. 1 000 — — la Seine.
 — de 85 p. 1 000 — — les Bouches-du-Rhône.

Ce sont les plus grosses augmentations. Encore le mouvement de l'agglomération parisienne, si intéressante à étudier depuis le milieu du XIX^e siècle, n'est-il pas là tout entier. Ce mouvement déborde, on le sait, au delà des limites de la Seine, et commence à inonder la banlieue de Seine-et-Oise qui entoure Paris; aussi trouve-t-on dans Seine-et-Oise une augmentation de 32 863 habitants, soit 49 p. 1 000 habitants, augmentation venue uniquement par l'immigration, puisque dans Seine-et-Oise les décès sont en excédent sur les naissances et que ce département, laissé à lui-même, verrait rapidement s'éclaircir sa population.

Une mention spéciale pour la banlieue de Paris, dans la Seine :

	1896	1901	AUGMENTATION	
			Brute.	Proportion p. 1 000 habitants.
Ville de Paris.	2 511 935	2 660 539	148 604	59
Banlieue (Seine sans Paris). .	798 253	939 311	141 058	176
TOTAL du département de la Seine.	3 310 208	3 599 870	289 662	87,5 (moyenne)

La banlieue a donc augmenté d'autant d'habitants que Paris, mais cette augmentation accuse une proportion d'immigration trois fois plus intense qu'à Paris. Nous verrons plus loin d'ailleurs quelles sont les communes de la Seine qui ont le plus contribué à cette augmentation si remarquable.

Ont augmenté de 55 p. 1 000 habitants le Pas-de-Calais et le Var : l'un a gagné 49 584 habitants, l'autre 17 116. Au prochain recensement le Pas-de-Calais atteindra le million.

Ont augmenté de 40 à 50 p. 1 000 habitants le Finistère, l'Hérault, Belfort et Seine-et-Oise. Parmi ces quatre, il n'y a que le Finistère qui doive cet accroissement à l'excédent des naissances. Dans les autres il y a immigration.

Ont augmenté de 30 à 40 p. 1 000 habitants la Loire, la Meurthe-et-Moselle, le Nord. Le Nord seul doit cet accroissement à l'excédent des naissances, à l'industrie également; l'industrie seule a peuplé la Loire et la Meurthe-et-Moselle.

Ont augmenté de 20 à 30 p. 1 000 habitants deux départements bretons, c'est-à-dire à forte natalité, la Loire-Inférieure, dont l'immigration est notable, et le Morbihan.

Ont augmenté de 10 à 20 p. 1 000 habitants le Gard, la Gironde, les Pyrénées-Orientales, la Seine-Inférieure, la Haute-Vienne; dans ces deux derniers, il y a une forte natalité, dans les autres il y a immigration.

Enfin les petits accroissements ont été constatés dans l'Aude, la Corse, la Creuse, l'Indre, le Maine-et-Loire, l'Oise, les Basses-Pyrénées, le Vaucluse, les Vosges. La population est plutôt stationnaire dans ces départements.

Examinons maintenant les diminutions :

De 0 à 10 p. 1 000 : l'Ain, l'Aisne, l'Allier, la Charente-Inférieure, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, l'Isère, les Landes, le Loir-et-Cher, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Sarthe, la Haute-Savoie, la Seine-et-Marne, la Vendée, la Vienne.

De 10 à 20 p. 1 000 : les Ardennes, le Calvados, le Cher, la Corrèze, la Côte-d'Or, le Doubs, la Drôme, l'Eure-et-Loir, le Jura, la Haute-Loire, le Loiret, le Lot-et-Garonne, la Manche, la Marne, la Meuse, les Hautes-Pyrénées, les Deux-Sèvres, la Somme.

De 20 à 30 p. 1 000 : les Basses-Alpes, l'Ardèche, l'Aube, l'Aveyron, le Cantal, la Charente, la Dordogne, l'Eure, la Haute-Garonne, la Lozère, la Haute-Marne, la Mayenne, le Puy-de-Dôme, la Haute-Saône, la Savoie, le Tarn, le Tarn-et-Garonne.

Dans ces listes, et surtout dans la carte de France teintée d'après les résultats du recensement, basée sur les coefficients de variations de la population, on voit se dessiner nettement les régions qui se dépeuplent le plus; mais parmi elles voici les plus éprouvées :

Diminutions de 30 à 40 p. 1 000 : le Gers, la Nièvre, l'Orne. L'Orne s'est toujours dépeuplé, depuis que nous avons des recensements : Voltaire signalait déjà la dépopulation de la Normandie. Le Gers a commencé à se dépeupler en 1846. Quant à la Nièvre, son arrêt, suivi immédiatement de déclin, a commencé en 1881.

Les départements les plus maltraités : les Hautes-Alpes, 40,2 p. 1 000 habitants; l'Ariège et l'Yonne, 45 p. 1 000 chacun. Les Hautes-Alpes ont commencé le mouvement de déclin, exclusivement produit par l'émigration, en 1846; l'Ariège également. Le déboisement des montagnes y est pour beaucoup; l'Yonne a commencé en 1851.

Enfin le Lot, qui enregistre une perte de 61 p. 1 000 habitants, est le plus maltraité. Son mouvement, d'abord lent, a commencé en 1861; mais, à partir de 1881, la dépopulation s'accroît de plus en plus : ici la faiblesse de la natalité aggrave encore le mouvement d'émigration vers la vallée de la Garonne.

A ce propos, signalons que certains départements sont affectés à la fois par la faiblesse de la natalité et par l'émigration : la Haute-Saône, l'Yonne, les Pyrénées, les Landes; d'autres, siège d'une émigration très forte, ont conservé une natalité moins faible : la Savoie, les Alpes Hautes et Basses, la Creuse, la Lozère, le Cantal et, d'une manière générale, les départements du Massif Central, sauf le Puy-

de-Dôme, plus riche et plus fertile. Un coup d'œil jeté sur la carte de France teintée d'après les coefficients d'augmentation et de diminution montre qu'il y a eu augmentation au nord (nord [et Pas-de-Calais), au centre du bassin de la Seine (Paris, banlieue et surtout Seine-et Oise), à l'ouest, les départements bretons du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure; et surtout au sud-est, dans tous les

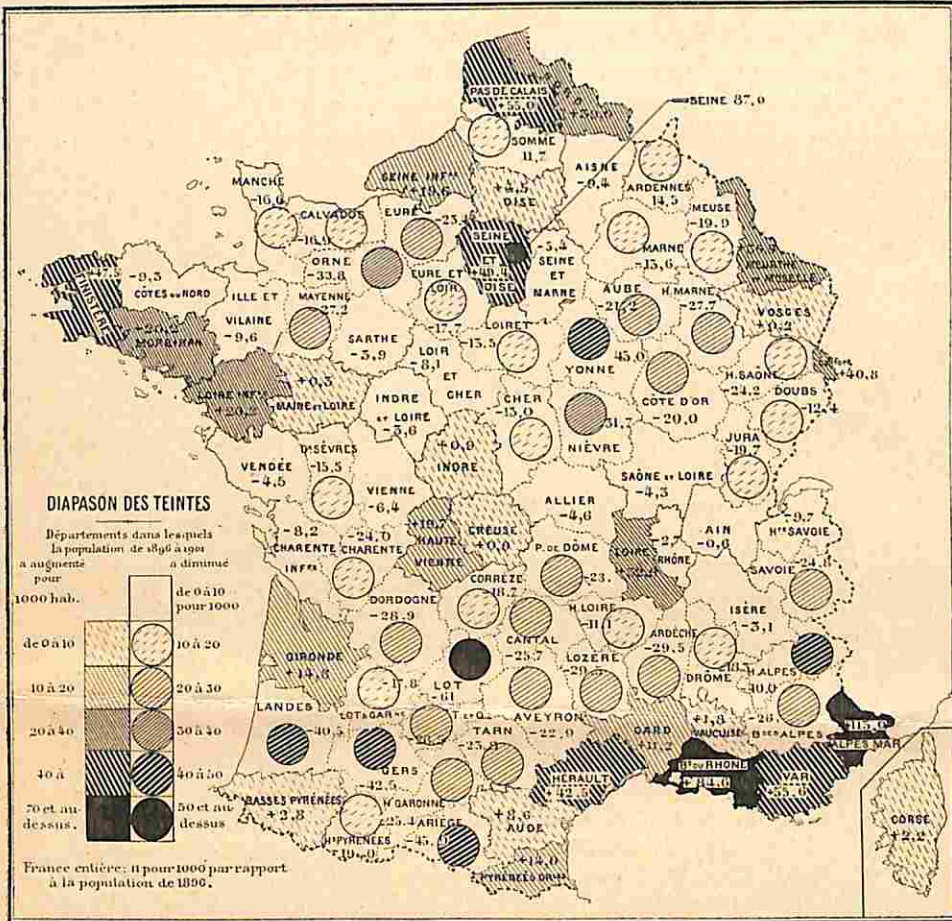


FIG. 15. — RÉSULTATS DU DÉNOMBREMENT DE 1901.

Accroissements et diminutions de la population dans les départements, par rapport aux chiffres de 1896.

départements baignés par la Méditerranée, et surtout l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes. Ici c'est le résultat de l'immigration et quelque peu de la reconstitution des vignes.

Le même coup d'œil montrera les centres de dépopulation et les départements moins maltraités, mais atteints également, qui les entourent. Chose curieuse, ce n'est plus, depuis quelque temps, la Normandie qui voit diminuer le plus rapidement sa population, c'est le bassin de la Garonne qui, aujourd'hui, perd le plus de monde; seul Bordeaux profite de l'immigration. Mais ceci a trait à une époque res-

treinte, à la fin du siècle : nous pensons qu'il y aura intérêt à comparer l'état de chaque département en 1901 à ce qu'il était, au point de vue de la population, cent ans avant, au moment du premier recensement. Pour faciliter les comparaisons, nous avons fait abstraction du chiffre de la population en 1801, et nous avons ramené le nombre d'habitants de chaque département à 1 000 individus, il y a cent ans.

C'est ainsi que, par exemple, le Nord a passé de 1 000 habitants en 1801 à 2 430 cette année, ayant deux fois et demie plus d'habitants; les Basses-Alpes ont passé de 1 000 habitants à la même époque à 842 aujourd'hui...

C'est l'Eure qui a le plus perdu : de 1 000 habitants il y a cent ans, ce département est tombé à 820 habitants. L'Orne a perdu le même chiffre d'habitants.

La Seine a plus que quintuplé; le Rhône, les Bouches-du-Rhône ont presque triplé; la Loire, le Nord ont plus que doublé.

Voici d'ailleurs le classement :

Classement des départements
d'après leur augmentation ou leur diminution depuis cent ans.
(Chiffres actuels ramenés à 1000 habitants en 1801).

820 à 850	Basses-Alpes, Eure, Orne.
850 à 900	Gers, Jura, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne.
900 à 950	Hautes-Alpes, Calvados, Manche, Haute-Saône.
950 à 1000	Cantal, Lozère, Haute-Marne, Yonne.
1000 à 1050	Ariège, Mayenne, Meuse, Puy-de-Dôme.
1050 à 1100	Aube, Côte-d'Or, Dordogne, Eure-et-Loir, Sarthe.
1100 à 1150	Ain, Charente-Inférieure.
1150 à 1200	Aveyron, Charente, Côtes-du-Nord, Creuse, Oise, Basses-Pyrénées, Seine-et-Marne, Somme.
1200 à 1250	Ardennes, Corrèze, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Hautes-Pyrénées, Tarn, Vaucluse.
1250 à 1300	Aisne, Drôme, Haute-Garonne, Isère, Landes, Loiret.
1300 à 1350	Ardèche, Loir-et-Cher, Haute-Loire.
1350 à 1400	Aude, Doubs, Maine-et-Loire, Morbihan, Nièvre, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, Vienne, Vosges.
1400 à 1500	Gard, Indre, Marne, Deux-Sèvres [France entière].
1500 à 1600	Cher, Var, Haute-Vienne.
1600 à 1700	Allier, Corse, Gironde, Seine-et-Oise.
1700 à 1800	Finistère, Hérault, Loire-Inférieure, Meurthe-et-Moselle.
1800 à 1900	Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Vendée.
1900 à 2000	Belfort.
2000 à 2500	Loire, Nord.
2500 à 3000	Bouches-du-Rhône, Rhône.
3700	Seine.

D'après cette liste, 16 de nos départements avaient une population, il y a cent ans, plus forte qu'aujourd'hui. Par exemple l'Eure avait 402 796 habitants, il en a perdu plus de 70 000! Il faut voir là trois causes : l'excédent des décès sur les naissances, la transformation des cultures en pâturages, le progrès de la machinerie agricole; malgré cela et peut-être à cause de cela, l'Eure compte, comme il y a cent ans, parmi les plus riches de France. L'on pourrait citer de nombreux exemples

semblables. Mais ce n'est pas toujours les départements qui ont aujourd'hui moins d'habitants qu'il y a cent ans qui diminuent le plus; plusieurs, comme l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, tombent à pic en ce moment (déboisement des montagnes, abandon des villages) sans être encore au-dessous du chiffre d'habitants qu'ils avaient il y a cent ans.

D'autres, comme le Var, les Alpes-Maritimes, la Seine-et-Oise se relèvent depuis peu, mais très rapidement.

D'autres enfin, comme la Seine, le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, se développent d'une façon continue pendant tout le siècle dernier.

Sous ce rapport-là, chaque département a sa physionomie particulière sauf dans certaines provinces, où les mêmes causes de race, les mêmes besoins se font sentir, à très peu près les mêmes : les départements de la Bretagne, ceux de la Gascogne, et mêmes les arrondissements qui les composent, ont, à cet égard, une grande ressemblance, les uns montent doucement, régulièrement, les autres descendent ensemble, avec des variations semblables, à diverses époques. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet qui nous entraînerait trop loin, mais comme nous avons fait allusion aux arrondissements, disons que l'étude des variations de la population dans ces arrondissements, depuis le commencement du XIX^e siècle, comporte des détails plus intéressants et amène à des observations plus concluantes encore que l'étude des départements, forcément mêlés d'éléments quelquefois disparates. C'est ainsi que dans l'Allier, l'arrondissement de Montluçon augmente d'une façon très remarquable, alors que les autres arrondissements diminuent, que Marseille est le seul arrondissement qui augmente dans les Bouches-du-Rhône, comme Rochefort dans la Charente-Inférieure, Cherbourg dans la Manche, Reims dans la Marne, et ainsi de suite.

Nous avons dit plus haut que les 412 000 âmes qu'a gagnées la France pendant la période quinquennale 1896-1901 étaient dues aux 75 villes au-dessus de 25 000 habitants : parmi ces villes, les unes ont fortement augmenté (d'autres ont diminué quelque peu, mais c'est l'exception).

Voici quel a été l'accroissement des villes de France de 30 000 habitants et au-dessus :

0 à 40 habitants p. 1000	Périgueux, Reims, Dunkerque, Roubaix, Versailles.
40 à 20 — —	Troyes, Cette, Tours, Amiens.
20 à 30 — —	Bordeaux, Orléans, Perpignan, Poitiers.
30 à 40 — —	Saint-Quentin, Montpellier, Roanne, Clermont-Ferrand, Rouen, Montauban, Avignon.
40 à 50 — —	Rochefort, Bourges, Dijon, Valenciennes.
50 à 60 — —	Nantes, Cherbourg, Boulogne-sur-Mer, Pau, le Mans, PARIS.

On remarquera que Paris se trouve ici en nombreuse compagnie, et que beaucoup de villes ont augmenté plus que la capitale, toutes proportions gardées, bien entendu.

60 à 70 habitants p. 1000	Grenoble, Nancy, Lorient, Douai, Calais, Toulon.
70 à 80 — —	Rennes, Tourcoing.

80 à 90 habitants p. 1000	Nîmes, Béziers.
90 à 100 — —	Angers, le Havre, Limoges.
100 à 110 — —	Montluçon, Marseille, la Rochelle, Levallois-Perret, Saint-Denis.

Ici commencent les très gros accroissements, avec les communes du département de la Seine.

110 à 120 habitants p. 1000	Belfort, Saint-Nazaire, Vincennes.
130 à 140 — —	Brest, Neuilly-sur-Seine.
141 — —	Aubervilliers.
151 — —	Clichy.
163 — —	Saint-Ouen.
177 — —	Nice et Montreuil.
198 — —	Cannes.
274 — —	Asnières.
293 — —	Boulogne-sur-Seine.

Telles sont les communes qui se sont le plus développées. Il convient, pour être complet, de noter que quelques villes ont diminué : cela provient du développement de la banlieue, au détriment du centre. On ne saurait le regretter : Besançon (47 p. 1 000), Creusot (38 p. 1 000), Lyon (29 p. 1 000), Caen, Angoulême (19 p. 1 000), Toulouse, Saint-Étienne (9 p. 1 000) et Lille (4 p. 1 000 seulement). A propos de Cannes et de Nice, formulons une observation en passant. Le recensement a eu lieu le 24 mars. Il a dû certainement arriver que beaucoup d'étrangers, hôtes de passage, terminant là un séjour d'hiver, ont été compris dans la population présente, et ont dû fausser quelque peu le chiffre normal de la population de ces deux villes.

Quoi qu'il en soit, c'est autour de Paris, dans les deux départements du nord de la France, Pas-de-Calais et Nord, et surtout sur les bords de la Méditerranée, que la population de la France a le plus augmenté. Dans l'état actuel de notre natalité, il convient de se réjouir de l'immigration étrangère, qui nous apporte un appoint utile et contribue, dans une certaine mesure, à développer nos échanges avec les pays étrangers. Notre intérêt n'est donc pas de leur fermer nos portes, par des impôts intempestifs que l'on propose de mettre sur les étrangers.